



AGC du LOT
430 AVENUE JEAN-JAURES
CS 60199
BP CS60199 CAHORS

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 09855

FACTURE

Date : 02/03/2025 Pièce n° : **00250005045**

Dossier suivi par : ELODIE GALTIE

SD : 86501119314832M



LA POSTE

11729
11 ●

SASU DES MAISONS POUR DEMAIN
CHEZ MR AUGÉ SYLVAIN
2 BIS ROQUEBERT
46140 CASTELFRANC

11729 - 1/2 - B - 41W77

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
PRESTATIONS COMPTABLES 2025					
Exercice : du 01/01/2025 au 31/12/2025					
Comptes annuels et accompagnement (BRASS)	1,00	U	2 712,00	20,000	2 712,00
- saisie des factures par l'AGC					
- clôture/établissement des comptes annuels					
- BIC, réel					
- TVA - liasse et déclarations fiscales					
- conseil d'entreprise et de gestion niveau SECURITE					
- suivi sociétaire simplifié					
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE	DATE	Montant TTC			
Prélèvement	28/03/2025	325,44			
Prélèvement	28/04/2025	325,44			
Prélèvement	28/05/2025	325,44			
Prélèvement	28/06/2025	325,44			
Prélèvement	28/07/2025	325,44			
Prélèvement	28/08/2025	325,44			
Prélèvement	28/09/2025	325,44			
Prélèvement	28/10/2025	325,44			

A G C du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
CS 60199
BP CS60199 CAHORS

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 09855

SASU DES MAISONS POUR DEMAIN

CHEZ MR AUGÉ SYLVAIN
2 BIS ROQUEBERT
46140 CASTELFRANC

FACTURE

Date : 02/03/2025 Pièce n° : **00250005045**

Dossier suivi par : ELODIE GALTIE

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
Echéancier :					
LIBELLE ECHEANCE					
DATE					
Montant TTC					
Prélèvement					325,44
28/11/2025					
Prélèvement					325,44
28/12/2025					

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	2 712,00	20,00	542,40

Montant total TTC : 3 254,40 €

NET A PAYER : 3 254,40 €

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
13135 00080 08007461043 59

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce »

Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement »

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 09855 / PE

FACTURE : 00250005045 du 02/03/2025

NET A PAYER : PRELEVE